

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D232

Séance du 24 février 2011 - Convocation du 17 février 2011

Compte rendu affiché le 4 mars 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme SORREL-DUNAND par M. BUFFARD ; Mme GOYON par Mme GLATARD, M. GOJON par M. RODRIGUEZ ; M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

### Objet : Budget Primitif 2011

Le projet de Budget Primitif 2011 a été présenté lors de la Commission des Finances du 17 février 2011. Il reprend les grands principes définis lors du débat d'orientations budgétaires et les actions d'investissement à mener au cours de cette année. Ce projet a été élaboré dans une volonté de rigueur budgétaire et d'ambition avec la poursuite d'une politique d'investissements soutenue et diversifiée au bénéfice de la population. La proposition de Budget Primitif 2011 et son rapport de présentation ont été adressés avec la convocation et précisés lors de la Commission des Finances du 17 février 2011. Le résultat de l'exercice 2010 ainsi que les restes à réaliser en investissement ont été validés par le Trésorier et intégrés à la proposition de Budget. L'attestation du résultat sera annexée au Budget Primitif 2011. Conformément à la législation, le vote est opéré par chapitre. Les sections de fonctionnement et d'investissement sont proposées en équilibre.

La section de fonctionnement se présente ainsi :

*Recettes réelles* : 9 126 300.00 €

*Dépenses réelles* : 8 112 304.00 €

*Dépenses d'ordre (dotations aux amortissements)* : 350 000.00 €

*Virement à la section d'investissement* : 663 996.00 €

La section d'investissement est équilibrée à 3 669 628.76 € :

*Recettes réelles* : 2 655 632.76 €

*Recettes d'ordre* : 350 000.00 €

*Virement de la section de fonctionnement* : 663 996.00 €

*Dépenses réelles d'investissement* : 3 324 847.50 €

*Reprise du déficit antérieur* : 344 781.26 €

Le Conseil Municipal,

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2312-1 à L 2312-4,
- VU la loi d'orientation n° 92-125 relative à l'Administration Territoriale de la République,
- VU la norme comptable M14,
- VU l'avis de la Commission des Finances en date du 17 février 2011,
- VU le débat d'orientations budgétaires en date du 27 janvier 2011,
- **ADOpte le Budget Primitif 2011 de la Commune de Neuville-sur-Saône, équilibré à 9 126 300.00 € en section de fonctionnement (UNANIMITE) et à 3 669 628.76 € pour la section d'investissement (7 ABSTENTIONS),**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Neuville, le 24 février 2011  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 04/03/2011
- Publication ou affichage le 04/03/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 4 mars 2011  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.